

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 17 novembre 2023

Renouvellement de la convention de partenariat entre l'Opco des Entreprises de Proximité et la Région Hauts-de-France

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) représenté par Philippe GUILBERT (U2P), Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France, représentée par Arnaud DECAGNY, Vice-Président en charge de l'apprentissage, de l'artisanat et du numérique, ont signé le 16 novembre le renouvellement de la convention de partenariat visant à mettre en place une politique volontariste autour des grands enjeux de l'alternance, de la formation et de l'emploi en lien avec les ambitions stratégiques du CPRDFOP 2022-2028.

Poursuivre le développement quantitatif et qualitatif de l'alternance

Opco EP est un acteur majeur de l'alternance en France, en représentant un contrat signé sur cinq sur tout le territoire. Aussi, le renouvellement de la convention avec le Conseil régional Hauts-de-France réaffirme les objectifs visant à **mieux coordonner et optimiser les financements, mener des actions communes dans la perspective de maintenir et de développer un appareil de formation performant, et d'accompagner l'innovation pédagogique.**

D'autre part, la Région Hauts-de-France et Opco EP s'engagent à soutenir les apprentis tout au long de leur parcours vers l'emploi, à organiser des échanges de données quantitatives et qualitatives afin de renforcer l'observatoire territorial et à poursuivre les actions spécifiques liées à la situation économique, la transition écologique et énergétique.

Intensifier l'information sur les métiers et les formations

Cette coopération se traduit par un renforcement de **l'information sur les métiers et les formations pour faciliter l'orientation** des jeunes ou l'insertion des salariés vers l'emploi. Dans ce contexte, la Région et Opco EP s'appuient sur leurs outils et dispositifs respectifs : [Proch'Orientation](#), [Proch'Info-Formation](#) pour la Région et les deux plateformes numériques, [bouge-ton-avenir.fr](#) et le [Hub de l'alternance](#) pour Opco EP.

Développer la formation des salariés et des demandeurs d'emploi

Le développement des ressources humaines et des compétences des salariés est un facteur de la compétitivité des entreprises. Opco EP et la Région Hauts-de-France mènent également, dans ce cadre, des actions de communication et de promotion réciproque de leurs offres de services.

Ils s'engagent notamment à mobiliser l'ensemble des dispositifs de formation existants au bénéfice des publics demandeurs d'emploi : comme le programme régional de formation et la Préparation opérationnelle à l'emploi collective ou individuelle.

Rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi

Avec le dispositif Proch'Emploi et ses 23 plateformes territoriales, la Région vise à **accompagner les entreprises dans leurs besoins de recrutement. Opco EP s'associe pleinement à cette ambition grâce à son rôle d'intermédiation** entre les entreprises, relevant de son champ d'intervention, et les salariés, les jeunes en recherche d'emploi.

Au-delà du traitement des offres d'emploi identifiées, chacune des plateformes gère et anime un réseau d'ambassadeurs dits chefs de file métiers qui participent à la promotion des métiers, créent une synergie en faveur de l'emploi dans leur territoire.

En tant qu'acteur de la proximité, Opco EP est un interlocuteur privilégié des TPE-PME et identifie les entreprises et secteurs en tension et contribue ainsi au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi. Ses conseillers, sur tous les territoires, accompagnent de manière personnalisée les entreprises qui souhaitent se rapprocher du dispositif.



De gauche à droite : Arnaud DECAGNY, Vice-Président en charge de l'apprentissage, de l'artisanat et du numérique, Philippe GUILBERT (U2P), Vice-Président de la Commission paritaire régionale Opco EP en Hauts-de-France, Denis JOREL, Délégué Régional Hauts-de-France Opco EP

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 434 600 entreprises et 2,4 millions salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (96 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques, écologiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contact PRESSE : Manon Daffara, responsable de la communication corporate : manon.daffara@opcoep.fr
06 29 44 30 69

À propos de la Région Hauts-de-France

Depuis 2016, la Région Hauts-de-France a fait de la lutte pour l'emploi et l'insertion professionnelle une priorité régionale. L'action régionale en la matière s'appuie notamment sur une politique de soutien à l'apprentissage, ainsi que sur les actions et projets déployés dans le cadre du Contrat de Plan régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CRPDFOP) et du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Une aide à l'orientation et un accompagnement vers la formation et l'emploi sont proposés à travers le réseau des *Proch'Info Formation*, le dispositif *Proch'Emploi* qui a permis à plus de 32 724* demandeurs d'emploi de trouver une solution depuis janvier 2016 (*Chiffres novembre 2023) et le dispositif *Proch'Orientation* qui informe sur les métiers et les formations à travers le réseau des « ambassadeurs des métiers », les stages de découvertes des métiers, et l'outil incitatif « mécénat de compétences ».

En outre, des réponses sur-mesure sont apportées pour soutenir le pouvoir d'achat des habitants et accompagner celles et ceux qui travaillent, à travers notamment les dispositifs d'aide à la garde d'enfants ou de l'aide au transport. Enfin, pour lever les freins du retour à l'emploi, avec le dispositif « En route pour l'emploi », la Région met des véhicules à disposition des travailleurs afin de faciliter la mobilité entre leur domicile et lieu de travail.



Contact PRESSE :

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Lucie Marciniak – Attachée de presse : lucie.marciniak@hautsdefrance.fr 03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92